



Site Archéologique de l'Oppidum des Caisses de Jean Jean

Site Archéologique de l'Oppidum des Caisses de Jean Jean

Oppidum : du VII^{ème} avant JC (Jésus-Christ.) au III^{ème} après JC

Le site, par son étendue (14ha (Hectare.)) et la richesse de ses vestiges est un site majeur. C'est pour cette raison que la commune a décidé de lancer dès 2009 une étude de programmation et de mise en valeur du site, avec le soutien du Service Régional d'Archéologie de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles.) . Cette étude a été assurée par Melle Stéphanie Zugmeyer, architecte du patrimoine.

Elle concerne :

- ◆ La programmation d'une mise en valeur du site,
- ◆ La gestion des collections avec le Musée départemental d'Arles Antique,
- ◆ La production d'un guide archéologique ***(1)** .

Le site est situé dans une zone de protection Natura 2000 au cœur du Parc Naturel Régional des Alpilles.

Les fouilles ont été entreprises en 1933 et 1942 par Fernand Benoit et se poursuivent sous la direction de Monsieur Yves Marcadal, Président du G.A.M.

Nature des vestiges :

- ◆ Série de murs,
- ◆ Nombreuses stèles VI^{ème} siècle avant JC, réutilisées en boutisses dans les remparts plus tardifs.
- ◆ Objets divers (fibules, lampes à huile, lion de Servanes).

En ce qui concerne la mise en valeur , il est prévu des mesures conservatoires et une mise en sécurité :

Sauvetage, conservation des vestiges, évacuation des déblais de fouille, sondage.

Ré enfouissement total ou partiel des vestiges après désherbage, et consolidation des maçonneries au mortier de chaux.

Le rempart principal est l'un des principaux secteurs à aménager, ainsi que la salle collection.

La tour pourrait servir de belvédère pour contempler le site.

Porte sud : consolidation des maçonneries.

Pour faciliter les recherches archéologiques il faudrait des structures de protection, un parapluie au-dessus des vestiges, une clôture pour les fouilles, un local temporaire, et un accès pour les véhicules.

On pourrait permettre aux visiteurs d'observer l'évolution des fouilles par une mise en valeur de vestiges significatifs. Par exemple l'évolution du rempart R1 pourrait être expliquée de façon didactique : démolition, reconstruction, renforcements.

Une étude de programmation des travaux est en cours en concertation avec le Groupe Archéologique de Mouriès (GAM) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) afin de prévoir les crédits budgétaires nécessaires à cette mise en valeur sur l'exercice 2011.

Parallèlement, par délibération en date du 1er juillet 2010, la commune a décidé de lancer la procédure de classement de ce site en monument historique.

En ce qui concerne la gestion des collections de ce site, une nouvelle convention est en cours de préparation avec le Musée Départemental Arles Antique à Arles afin de continuer le transfert et le dépôt des collections du site des Caisses de Jean Jean.

Fin décembre 2011, dans le cadre de la procédure de classement des Caisses de Jean Jean, Monsieur Pierre Santoire, Monsieur Jacques Fournier, Monsieur Xavier Rouchon, Madame Nadine Orlianges, Monsieur Yves Marcadal, Madame Françoise Trial du Service Régional de l'Archéologie de la D.R.A.C., et Madame Sylvaine Le Yondre, Adjointe au Conservateur Régional des monuments historiques, se sont réunis.

En savoir plus :

Musée d'Arles Antique
www.arles-antique.cg13.fr (
<http://www.arles-antique.cg13.fr/>)

Site du Groupe Archéologique de Mouriès (G.A.M.)

<http://gam.jeanjean.free.fr/> (
<http://gam.jeanjean.free.fr/>)

Calendrier 2014 des conférences du G.A.M.

Dépliant du G.A.M.

***(1)** La commune de Mouriès, en collaboration avec l'association Groupe Archéologique de Mouriès (G.A.M), a souhaité éditer un ouvrage destiné à mettre en valeur ce site.

L'association G.A.M a énormément œuvré aux travaux et fouilles réalisées sur le site des Caisses de Jean Jean, et sensibilise la population à l'archéologie grâce à des cycles de conférence régulièrement organisées à Mouriès, abordant des thèmes tels que « la géologie des Alpilles », ou les gestes quotidiens tels que « boire et manger dans les Alpilles » du néolithique à l'antiquité.

Par la délibération du 1er juillet, les éditions Honoré CLAIR / ARISTEAS, situées à Arles, ont été sélectionnées. L'ouvrage ainsi proposé est destiné à :

- valoriser et expliquer l'histoire de cette découverte dans un site naturel exceptionnel,
- faire découvrir à un large public l'oppidum, patrimoine historique de la commune,
- constituer une référence archéologique avec intégration d'apports scientifiques.

Au sein de cet ouvrage, les lecteurs pourront retrouver les écrits d'Yves Marcadal, écrivain en Histoire, chercheur à l'IRAA, travaillant sur différents sites archéologiques des Alpilles, dont celui de Mouriès depuis 1978. Cet ouvrage renvoie également aux écrits de Jean-Louis Paillet, co-auteur de cet ouvrage, ingénieur de recherche à l'IRAA, et co-directeur des fouilles depuis 2001 à Mouriès.

Quelques chiffres : la réalisation de cet ouvrage a été permise grâce à une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (service régional d'archéologie) à hauteur de 3000€. Le G.A.M a lancé une souscription qui a été versée à la commune (1650€).

Cet ouvrage est le résultat d'une aventure archéologique commencée depuis plus de trente ans. Il propose une synthèse des travaux de fouilles et aborde les thématiques liées à la vie quotidienne des habitants d'un oppidum gaulois. Il sera présenté lors d'une séance de dédicace qui se déroulera au Centre Culturel le 3 février 2012 à 18h30. Proposé au prix unitaire de 22€, nous espérons tous qu'il permettra aux habitants de la commune, qui ont parfois foulé ces terres sans vraiment connaître ou comprendre leur valeur, de connaître un peu plus le patrimoine historique de leur village, pour mieux l'apprécier, le partager et le protéger.